

InnovaFonds

Créateur de Valeur
Responsable et Durable

2024

SUSTAINABILITY



Anthony Dubut

Président



Romain de Soucy

Lead ESG

L'année 2024 a marqué un tournant en matière de réglementation ESG.

Soucieuse de réduire les lourdeurs administratives, la Commission européenne a engagé la réforme «Omnibus» et annoncé un assouplissement des obligations de reporting CSRD.

Seules les plus grandes entreprises resteraient soumises à l'intégralité des exigences, et **le nombre d'indicateurs ESG obligatoires pourrait être réduit d'environ 70%**. Si cette volonté de simplification est salutaire sur le plan opérationnel, elle ne saurait être interprétée comme un relâchement de l'ambition. Chez InnovaFonds, nous refusons de réduire l'ESG à une contrainte réglementaire ou à un exercice de communication. **Le risque climatique est un risque d'investissement.** Et c'est par l'action, non par la conformité, que nous entendons piloter la transformation.

Notre approche repose sur une conviction claire : **la transition environnementale est un impératif stratégique.** Elle ne se mesure pas uniquement à l'aune d'un reporting, mais à la capacité des entreprises à adapter leur modèle, réduire leurs émissions et renforcer leur résilience. **Nous continuons ainsi d'engager l'ensemble de nos participations dans l'élaboration de plans de trajectoire à horizon 2030.**

Édito

Nous nous refusons de considérer ces ajustements comme un assouplissement de l'exigence environnementale elle-même. Au contraire, **nous y voyons l'opportunité de concentrer davantage nos efforts là où ils comptent vraiment : sur l'action concrète et la performance de terrain.**

InnovaFonds réaffirme son engagement de long terme et sa priorité à l'action. Nous continuerons à mettre toute notre énergie au service de projets concrets, mesurables et porteurs de transformation positive, convaincus que **c'est ainsi que nous générerons une performance durable et un impact réel, à la hauteur des enjeux de notre époque.**

Une ambition qui demeure intacte

Sommaire

01. Notre démarche ESG impact

Page 05 Historique de la stratégie ESG
Page 07 Créateur de valeur responsable et durable
Page 09 Une équipe et des valeurs

Page 13-14
Nos engagements
Page 15-16
Comité ESG et décarbonation
Page 17-18
Evènement dirigeants

02. Reporting extra- financier

Page 21-22
Données environnementales
Page 23-24
Bilan carbone et données sociales
Page 25-26
Données de gouvernance et Synthèse 2024

03. Nos entreprises

Page 29-30
Interview AIMa
Page 31-32
Synthèse participations
Page 33
Focus Papiers Paviot
Page 37
Focus SNIC Technologies
Page 41
Focus Lumiplan
Page 45
PAI



2015

Publication de la Charte
ESG d'InnovaFonds
Nomination responsable ESG

2016

Adhésion
aux PRI
Mise en place du
questionnaire ESG
auprès des
participations



2017

Elaboration du premier
rapport Impact – ESG
Engagement auprès
de l'association Proximité



2018

Création de la grille
de notation ESG
Membre de la commission
ESG de France Invest

2019

Intégration
des ODD
Adhésion à l'initiative Climat
et participation active
aux groupes de travail
Réalisation de bilans
carbone (scopes 1 et 2) sur
l'ensemble du portefeuille



2020



Signature de la Charte
Mixité de France Invest

2021

Fonds catégorisé Article 8 (SFDR)
Mise en place d'un partenariat avec I Care
spécialisé dans la transition énergétique
Membre de la commission Sustainability
France Invest (décarbonation et réglementation)



2023

steps:

InnovaFonds devient
« Entreprise à mission »
Partenariat avec STEPS, spécialisé
dans la décarbonation
Signature de la Charte Partage
de la Valeur de France Invest



2022

Réalisation de
bilans carbone de
l'ensemble des
investissements
Animation du Groupe
« Décarbonation de
l'Industrie » de France
Invest
Trajectoire décarbonation
et alignement d'intérêts



2024

Création comité ESG

Nouveau lead ESG, 1^{er} évènement dirigeants
1^{ère} collecte de données avec la solution Apiday



Depuis sa création, InnovaFonds assure son rôle d'investisseur responsable, convaincue depuis sa création qu'adopter une démarche Sustainability est créateur de valeur.

2024
2024

- 6 Nouveaux investissements
- 5 Build-up
- 3 Sorties

InnovaFonds,
créateur de valeur
responsable et durable

Notre engagement a un impact positif très concret sur nos participations, sur notre société et sur la planète.



En 2024, InnovaFonds a renforcé son engagement d'investisseur responsable en créant un **comité ESG indépendant**.



Les fonds FIT II, FIT III, PC II et PM I sont catégorisés **Article 8 selon le règlement Disclosure - SFDR**



InnovaFonds poursuit ses efforts en matière de **décarbonation** afin d'accompagner ses participations dans **la transition énergétique**. Ainsi, **82% du portefeuille a réalisé un bilan carbone complet** (scopes 1, 2 et 3) et mis en place une **trajectoire de réduction des émissions à 2030** traduit dans un « business plan carbone ».



InnovaFonds a organisé un évènement regroupant l'ensemble des dirigeants du portefeuille avec pour thème : **« la RSE, de contrainte à levier de création de valeur »**.



Raison d'être Entreprise à mission

« La Société, guidée par les valeurs de respect, d'engagement et de fiabilité, accompagne de manière proactive, aux côtés d'entrepreneurs engagés, des entreprises dans les secteurs de l'industrie et des services dans leur rôle économique, social et environnemental. »

Une équipe et des valeurs



Anthony
Président



Cyril
Directeur Général



Franck
Directeur
Associé



Quentin
Directeur
Associé



Pauline
Directrice
Associée



Olivier
Directeur
Associé



Nicolas
Directeur Associé
Relations
Investisseurs



Damien
Directeur
d'Investissement



Benjamin
Directeur de
Participations



Hugues
Directeur de
Participations



Julie
Directrice de
Participations



Victoria
Chargée
d'Affaires



Romain
Responsable
ESG



Mathis
Analyste



Marie
Contrôle financier



Maryline
Office Manager

Partenaire des dirigeants dans leur croissance

InnovaFonds est une société de gestion indépendante détenue par ses associés.

Elle est agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et membre de France Invest.

Actionnaire actif aux côtés des dirigeants, et véritable « sparring partner », InnovaFonds s'inscrit dans un partenariat financier et industriel avec une approche métier forte.

Investisseur responsable et engagé, InnovaFonds place au cœur de sa stratégie la création de valeur par la croissance, en faveur du capital humain et de la transition énergétique.

InnovaFonds met à la disposition de ses participations son expérience et ses réseaux afin d'accompagner les projets de développement organique tout en favorisant les opérations de croissance externe.

- **3 stratégies**
nationale, régionale et flex
- Investissement majoritaire et minoritaire **actif**
- Valeur d'entreprise comprise **entre 10 et 150 M€**
- Tickets d'investissement compris **entre 2 et 30 M€**
(avec nos co-investisseurs)

500
M€
sous gestion

100%
indépendante

16
collaborateurs

3
Bureaux
Paris
Lyon
Nantes

+ 35
investissements
réalisés



01.

Notre démarche ESG impact

Rapport Sustainability InnovaFonds 2024

Nos engagements

Règlementation Disclosure (SFDR)

Nos fonds FIT II, FIT III, PC II et PM I sont catégorisés Article 8 par le Règlement « disclosure », promouvant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance.

Nos objectifs

- ➔ **Stimuler la décarbonation des PME**
 - Réduction des émissions de gaz à effet de serre
 - Diminution de la consommation énergétique
 - Recours à des énergies renouvelables
- ➔ **Partager la création de valeur**
 - Mise en place de politiques d'intéressement et participation
 - Mise en place de management package
- ➔ **Soutenir la création d'emplois et la transmission des compétences**
 - Meilleure attractivité des entreprises
 - Mise en place de stratégies de gestion des talents et de politique de formation



Signature de chartes
Groupe de Travail de
la commission ESG



Adhésion à l'Initiative Climat
International depuis 2019



Adhérent depuis 2016
Score 2023 : 100/100 pour
le module Private Equity



Intégration des ODD
depuis 2019



InnovaFonds a opté pour la
qualité d'« Entreprise à
mission »

Notre écosystème

La société de gestion

Adopter un comportement responsable et promouvoir les bonnes pratiques dans notre écosystème

Nos investisseurs

Impliquer l'équipe dans le développement de l'activité et partager la valeur créée

Nos participations

Encourager nos participations à intégrer les critères ESG dans leur activité et leur management

Nos collaborateurs

Intégrer la dimension ESG dans l'analyse de nos investissements et communiquer sur les progrès réalisés

Focus sur le cycle d'investissement

Notre démarche ESG est fondée sur des actions concrètes tout au long du cycle d'investissement.

01. Pré-investissement

- Exclusion sectorielle
- Intégration de critères et d'engagements ESG dans les due diligences, les lettres d'offres, les notes d'investissement et les pactes d'actionnaires

03. Mesure de l'impact

- Suivi des actions et des progrès : questionnaire ESG et KPI Impact
- Attribution d'un score à chacune de nos entreprises selon une grille de notation

02. Pendant l'investissement

- Calcul de l'empreinte carbone et réalisation d'un plan d'action
- Elaboration d'un BP extra-financier avec les dirigeants
- Thématiques ESG à l'ordre du jour des Conseils de Surveillance

04. Cession

- Mesure de la performance extra-financière
- Déclenchement du mécanisme de rétrocession au profit des dirigeants et de l'équipe de gestion (carried interest)

Mécénat



Solidarité Migrants Entrepreneurs (SME)
a pour vocation de favoriser, soutenir et assister des personnes migrantes ayant un projet entrepreneurial. InnovaFonds soutient SME depuis sa création, en participant au financement des « prêts d'honneur » accordés aux projets retenus.

Pour en savoir plus ou faire un don : www.smeasso.org



Depuis 6 ans, InnovaFonds soutient l'association **Proximité** qui œuvre pour la réussite scolaire et professionnelle des jeunes en difficulté.

Pour en savoir plus ou faire un don : www.proxite.com



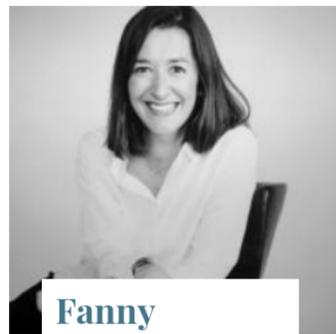
InnovaFonds s'approvisionne depuis 2022 auprès de **Café Joyeux** qui emploie et forme des personnes en situation de handicap au cœur de nos villes.

Pour en savoir plus ou faire un don : www.cafejoyeux.com/fr

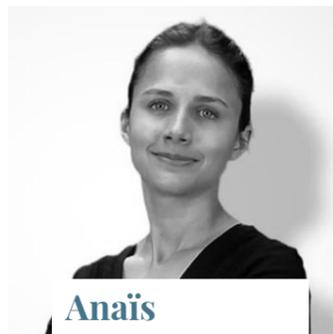
Comité ESG

Rôles

- ➔ Contribuer à la stratégie ESG globale
- ➔ Définition et validation des indicateurs de performance ESG pour chaque entreprise du portefeuille FIT III
 - KPI 1 : Décarbonation - empreinte carbone, plan de décarbonation et quantification de la réduction des GES
 - KPI 2 : ESG - définition d'un indicateur ESG et projection dans un business plan ESG
- ➔ Validation de la réalisation des KPI ESG et du carried ESG associé



Fanny De JENLIS
L'Oréal
Directrice Communication RSE



Anaïs VOY-GILLIS
Humens
Directrice Stratégie & RSE
- PhD Chercheuse CEREGE



Raphaël GERSON
Ademe
Conseiller Expert et responsable de l'Ademe Académie

Accélérer sur la décarbonation

BILANS CARBONE ET PLANS DE DÉCARBONATION DANS NOTRE PORTEFEUILLE

01.

Mesure des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

- Réalisation d'un bilan carbone complet (scopes 1, 2 et 3)
- Collecte de données extra-financières

02.

Trajectoire décarbonation

- Définition d'une trajectoire de réduction réaliste et ambitieuse avec des actions concrètes
- Formation des équipes

03.

Mise en place du plan d'actions

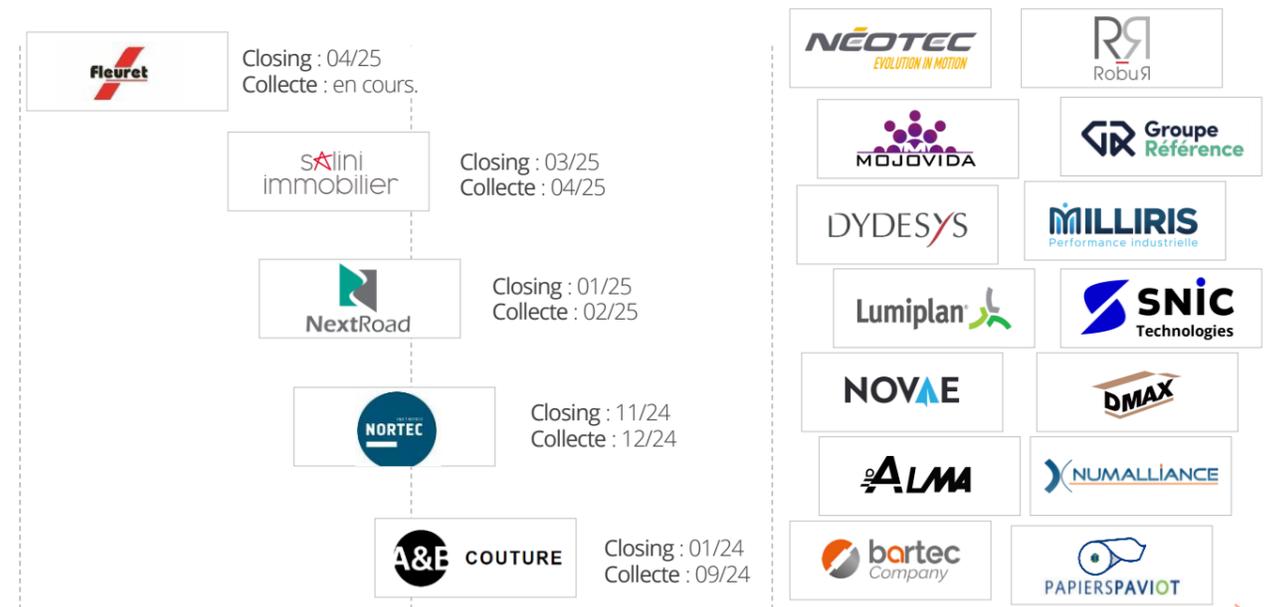
- Exécution et suivi du plan d'actions selon un calendrier
- Mesure et suivi de KPI climat
- Mise à jour du bilan carbone

04.

Pour aller plus loin

- Analyse de Cycle de Vie (ACV)
- Démarche ACT pas à pas
- Politique de préservation de la biodiversité

ÉTAT DES LIEUX DES PARTICIPATIONS - BILAN CARBONE ET PLAN DE DÉCARBONATION



Réalisation du bilan carbone

Définition de la trajectoire

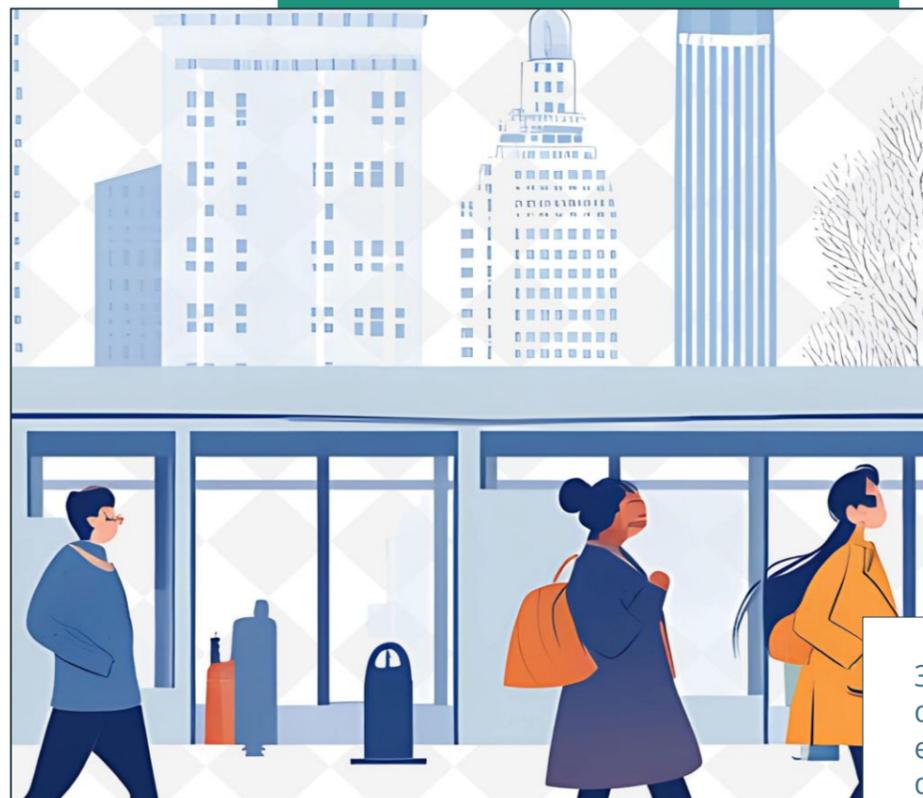
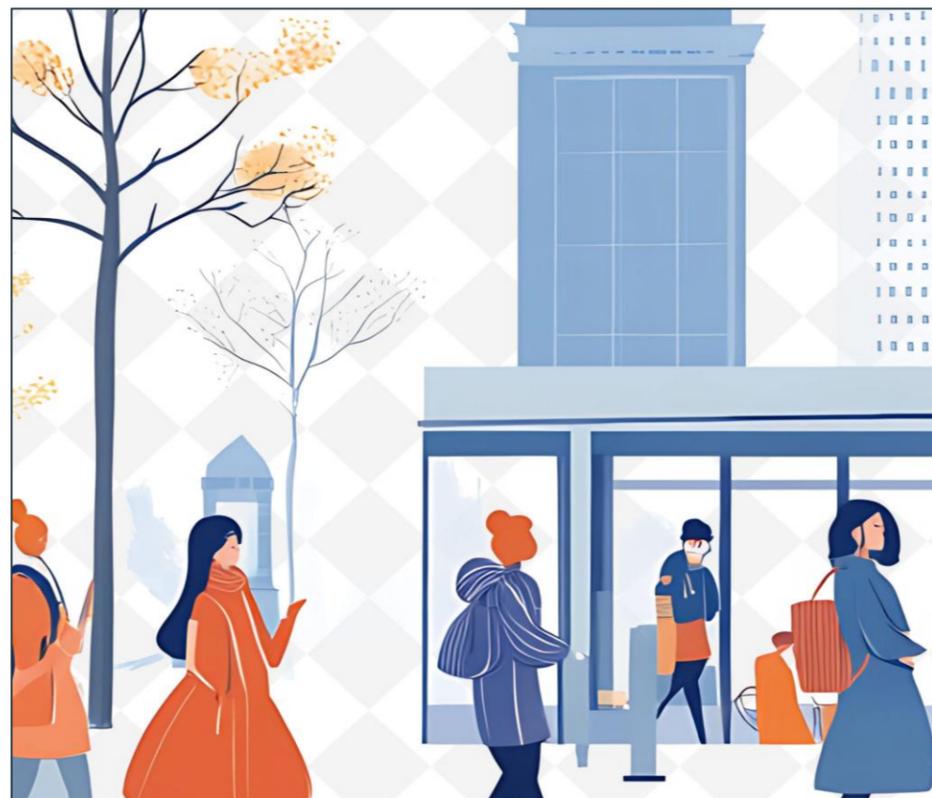
Exécution et suivi

Évènement dirigeants :

La RSE comme créateur de valeur

Le 16 janvier 2025, InnovaFonds a organisé la première édition dans ses nouveaux bureaux parisiens. L'évènement a réuni une trentaine de dirigeants autour d'un format participatif, alliant retours d'expérience concrets et échanges sur les enjeux ESG. Conçu comme un moment de partage et de cohésion, cet atelier visait à renforcer les liens entre les participations, à démystifier les exigences réglementaires ESG et à faire émerger des leviers de création de valeur à travers des initiatives concrètes déjà mises en œuvre par certains dirigeants.

Les discussions, menées en groupes réduits, ont permis d'aborder des sujets variés : stratégie, impact social, marque employeur, pratiques managériales ou encore relations grands comptes.



29

Dirigeants réunis

21

Sociétés présentes

+4 200

Salariés représentés

Intervenants



Xavier
Payet
SNIC



Jérôme
Jaman
DMAX



Thibault
Cornudet
Groupe
Référence

Résumé intervention

Lors de l'évènement dirigeants de janvier 2025, trois dirigeants ont partagé des initiatives concrètes alliant performance et impact ESG.

- Xavier Payet (**SNIC Technologies**) a présenté un projet d'économie circulaire ambitieux visant à rénover et revaloriser des détecteurs ferroviaires usagés, réduisant les déchets industriels tout en générant des économies pour ses clients.
- Jérôme Jaman (**DMAX**) a exposé la création d'une école de formation interne, conçue pour répondre aux tensions du marché de l'emploi en formant et fidélisant les talents, renforçant ainsi l'attractivité RH de l'entreprise.
- Thibault Cornudet (**Groupe Référence**) a illustré comment le « Temps Partagé Augmenté® » permet aux PME d'intégrer une stratégie RSE structurée et évolutive, en s'appuyant sur des experts à temps partiel et des méthodologies éprouvées.

3 approches complémentaires qui démontrent que les engagements ESG peuvent devenir de **puissants leviers de compétitivité, d'innovation et de différenciation.**



02.

Reporting extra financier

Rapport Sustainability InnovaFonds 2024

Reporting Extra-financier

MÉTHODOLOGIE DU SCORING

Chacun des scores est construit de la même manière par agrégation et pondération de sous-catégories.

Critères de notation

Score ENVIRONNEMENTAL

- Prise d'initiatives réduction de l'empreinte carbone : Analyse de Cycle de Vie, chaînes logistiques, matériaux, efficacité énergétique
- Formalisation d'une politique environnementale
- Réalisation d'un bilan carbone
- Recours aux énergies renouvelables

Score SOCIAL

- Création d'emplois
- Mixité
- Indice d'égalité homme/femme
- Politique de formation
- Conditions de travail
- Sécurité au travail
- Politique d'intéressement
- Présence d'un Comité d'Entreprise

Score GOUVERNANCE

- Approche déontologique et éthique : charte, code de bonne conduite
- Nomination d'un responsable RSE
- Actions RSE au niveau du territoire
- Actions de mécénat et dons
- Cybersécurité
- Certifications

Quelques KPIs

100%

Taux de réponse des participations



+ 3000

KPIs collectés et analysés

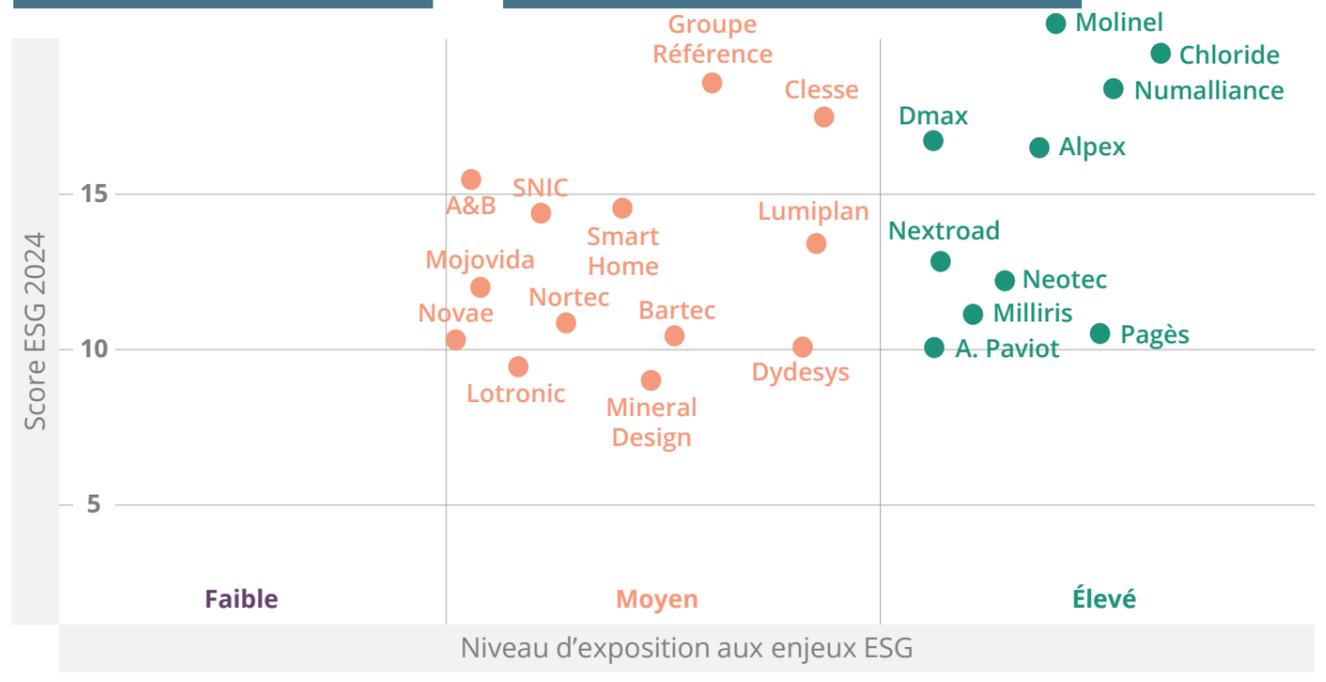


+ 15

Entretiens ESG réalisés

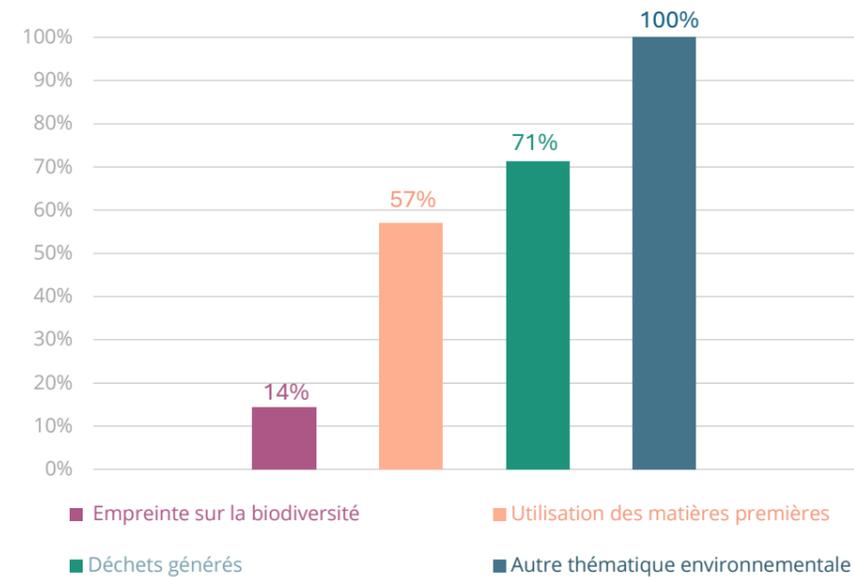


Cartographie du portefeuille



Données environnementales et climat

POURCENTAGE DES ENTREPRISES AYANT MIS EN PLACE DES ACTIONS VISANT À RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DE LEURS PRODUITS ET/OU SERVICES



100%

des sociétés ont pris au moins une initiative visant à **réduire leur empreinte environnementale**. 90% du portefeuille met en place le tri et le recyclage sur site.

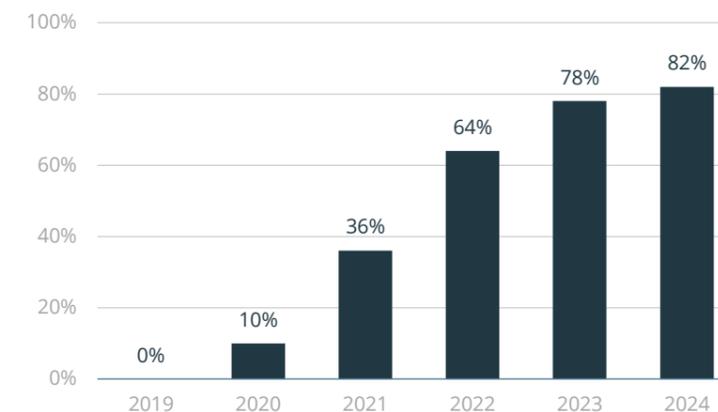
0

litige environnemental depuis 2016

56%

Des sociétés ont des certifications environnementales

SOCIÉTÉS AYANT RÉALISÉ UN BILAN CARBONE COMPLET (SCOPES 1,2 & 3)



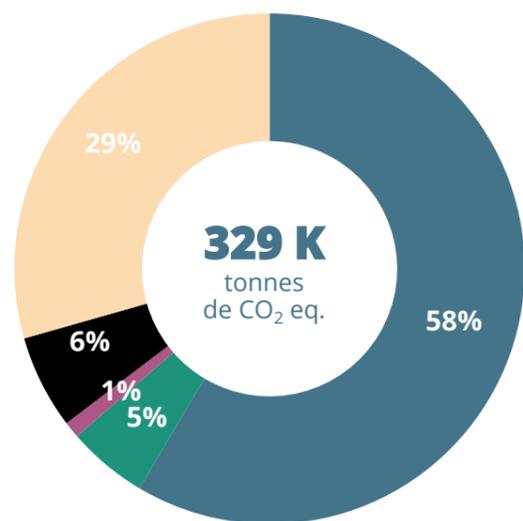
6,8/10

Score du portefeuille sur le pilier environnemental

vs. 6,4/10 en 2023

➔ Légère augmentation liée à l'amélioration des pratiques des sociétés du portefeuille

Focus sur le bilan carbone



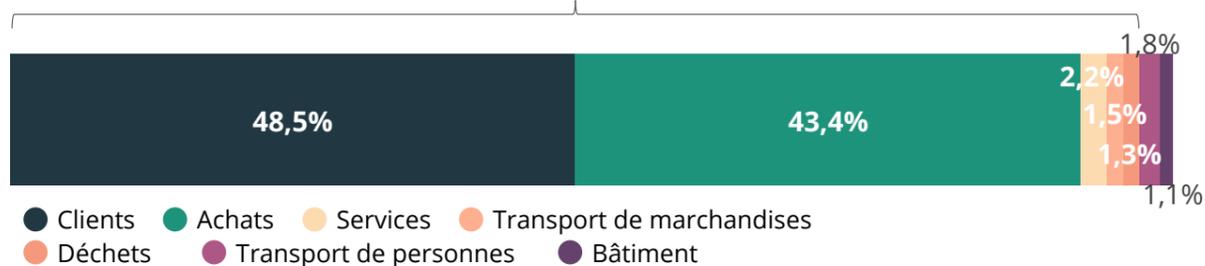
ÉMISSION DE CO₂ DE NOTRE PORTEFEUILLE SUR LES SCOPES 1, 2 ET 3 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Biens d'équipements
- Services à l'industrie
- Construction et BTP
- Produits industriels
- Textile

Les secteurs des biens d'équipements et du textile sont les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre (87% du portefeuille en termes de GES).

ÉMISSION DE CO₂ DES SOCIÉTÉS DE NOTRE PORTEFEUILLE AYANT RÉALISÉ UN BILAN CARBONE COMPLET (SCOPES 1, 2 ET 3) PAR POSTE D'ÉMISSIONS

Scope 3 = 97%



Le scope 3 représente 97% des émissions totales des participations, et provient principalement de (i) l'utilisation des produits par les clients et (ii) des achats (matières premières, composants, etc.).

La réalisation du bilan carbone constitue une première étape indispensable pour mesurer l'empreinte carbone, identifier les principaux enjeux et les leviers d'actions de décarbonation.

Néanmoins, l'exercice sur le scope 3 a une certaine limite. Les PME ont généralement un levier très marginal (voire nul) sur les achats ou sur le choix de leurs fournisseurs.

Par ailleurs, l'utilisation par les clients est d'autant plus importante que les produits vendus sont durables (calcul intégrant la durée de vie des équipements).

Données sociales

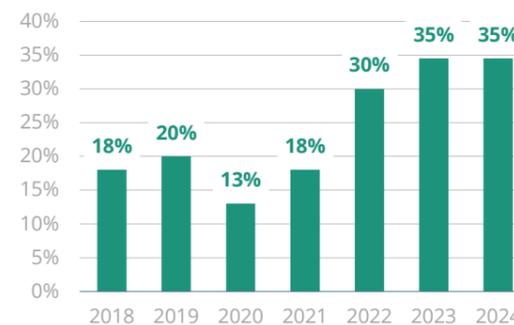
Fin 2024, le nombre total d'ETP s'élève à 4 621.

Indicateur	Valeur 2021	Valeur 2022	Valeur 2023	Valeur 2024	Variation 2021/22	Variation 2022/23	Variation 2023/24
Création nette d'emplois	12	324	416	407	▲	▲	▼
% de femmes au CODIR	18%	18%	18%	28%	▬	▬	▲
Charte Diversité	n/a	6%	11%	29%		▲	▲
Amélioration des conditions de travail	86%	88%	84%	86%	▲	▼	▲
Nombre d'heures de formation	n/a	n/a	n/a	159 431			
Index égalité H/F (/100)	n/a	n/a	n/a	73			

CRÉATION NETTE D'EMPLOIS

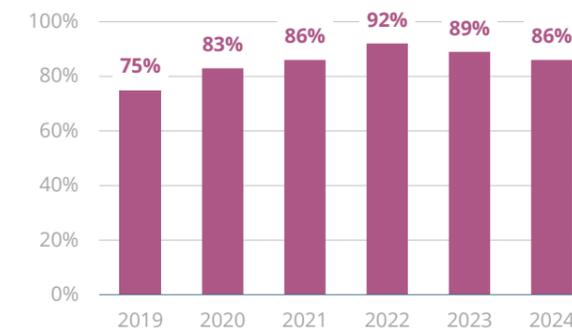
La création d'emplois est principalement liée à la forte croissance chez Eternity System (+138 ETP recrutés) et Novae (+86 ETP recrutés).

MIXITÉ AU SEIN DES SOCIÉTÉS



> De plus en plus de femmes sont présentes au sein des participations.

POLITIQUE D'INTÉRESSEMENT / PARTICIPATION



> Le % de politique d'intéressement au sein de nos participations se stabilise autour de 90%. Nous encourageons nos participations à mettre en place ces politiques afin d'améliorer leur marque employeur, attractivité et fidélisation des collaborateurs.

6,5/10

Score du portefeuille sur le pilier social

vs. 6,1/10 en 2023

+407 ETP

création nette d'emplois en 2024

3,7%

taux d'absentéisme en 2024 vs 6,9% en 2023

Données sociétales, gouvernance et bonnes pratiques

76%

des sociétés ont mis en place une politique RSE/ESG en 2024

100%

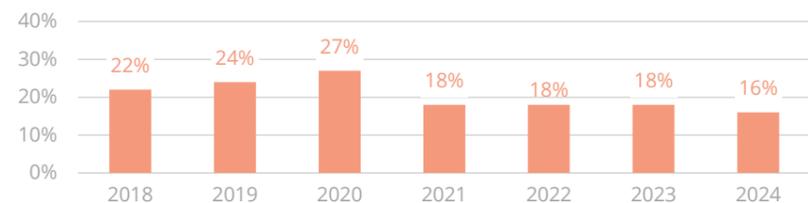
des sociétés comptent plusieurs cadres clés actionnaires bénéficiant d'un management package à la sortie

6,9/10

Score du portefeuille sur le pilier social, gouvernance et bonnes pratiques

vs. 7,3/10 en 2023

FEMMES AU SEIN DES CONSEILS DE SURVEILLANCE



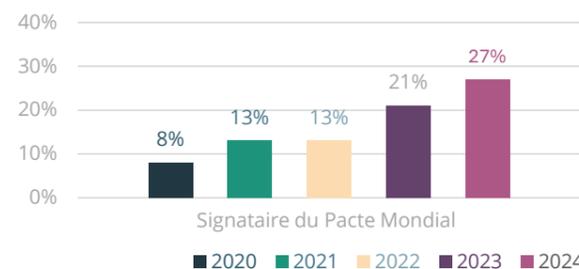
> Les femmes représentent plus de 15% des membres des conseils de nos participations. À titre de comparaison, 26% des membres des conseils d'administration des entreprises du CAC 40 sont des femmes.

EXISTENCE D'UN RESPONSABLE RSE AU SEIN DES EFFECTIFS



> Le département RSE est de plus en plus structuré au sein des participations de notre portefeuille

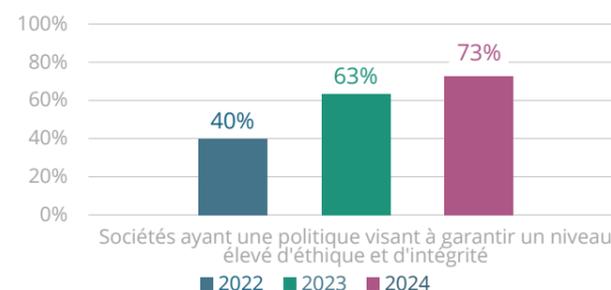
BONNES PRATIQUES DE GOUVERNANCE



> De plus en plus de sociétés sont signataires du Pacte Mondial des Nations Unies.

ETHIQUE ET INTEGRITE AU SEIN DES SOCIETES DU PORTEFEUILLE

> Les sociétés du portefeuille sont de plus en plus sensibles aux politiques qui définissent des normes de comportement visant à garantir un niveau élevé d'éthique et d'intégrité au sein de la société.



Synthèse 2024



13,8/20

Note moyenne (notation interne)
+0,2 vs. N - 1



71%

Part du portefeuille ayant amélioré sa note par rapport à l'an dernier

PILIER . SCORE . OBJECTIFS 2025

ENVIRONNEMENT

6,8/10



- Poursuivre la réalisation et MAJ des bilans carbone sur l'ensemble du portefeuille
- Suivre les plans de décarbonation pour chaque société selon un calendrier précis
- Mesurer les progrès réalisés à travers les indicateurs environnementaux mis en place
- Accompagner nos participations dans la mise en place de reporting de durabilité

SOCIAL

6,5/10



- Encourager la nomination de femmes au sein des CODIR des sociétés
- Encourager la formalisation de politiques RH (mobilité, gestion des talents) et la formation
- Systématiser le calcul de l'indice égalité homme/femme et sa communication afin d'améliorer la marque employeur des sociétés

GOUVERNANCE

6,9/10



- Renforcer la structuration de la politique RSE / ESG et les organisations
- Porter une attention particulière à ce que les organes de gouvernance soient plus paritaires et intègrent davantage de femmes et membres indépendants
- Poursuivre la sensibilisation des sociétés aux risques croissants de cyber-attaques



03.

Nos entreprises

Rapport Sustainability InnovaFonds 2024

Interview AlMa

Le Groupe AlMa a été constitué en 2022 à la suite du rapprochement entre la société française Alpex Protection et son homologue italien NT Majocchi.

Figurant parmi les leaders européens du laminage, complexage et enduction de textiles techniques, le Groupe propose une gamme complète de tissus imperméables, respirants et non-feu, destinés à la confection de vêtements de haute-protection utilisés au sein des Grandes Administrations (Armée, Police, Gendarmerie, Pompiers...).

Le Groupe adresse également le marché « fashion » à destination des grandes maisons de luxe.

Xavier Rossi, responsable de site, occupera le poste de Corporate Sustainability Manager à compter de 2026. Il revient sur la démarche ESG au sein du Groupe ainsi que les enjeux sur les prochaines années.



Xavier Rossi

Responsable de site et futur Corporate Sustainability Manager

Comment la démarche RSE est-elle incarnée aujourd'hui au sein du Groupe AlMa ?

La prise en compte des enjeux de durabilité fait désormais partie intégrante de notre stratégie.

Nous avons rejoint la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC), et nous structurons une démarche ESG au niveau groupe, avec un reporting consolidé.

Une action concrète et récente a été ma nomination en tant que Corporate Sustainability Manager à partir de 2026. Mon rôle consistera à coordonner les initiatives des différentes entités : France, Italie et notre nouveau site aux États-Unis dont l'ouverture est prévue mi-2025.

Vous avez réalisé un bilan carbone complet en 2022. Quels enseignements en avez-vous tirés et quelles actions prioritaires ont été lancées ?

Le calcul de notre empreinte carbone nous a permis de prendre conscience de l'impact environnemental de notre activité, et en particulier du poids des achats de matières qui représentent environ 2/3 de nos émissions.

Nos tissus étaient historiquement en grande partie fabriqués à base de PTFE (un polymère de la famille des PFAS) reconnu pour ses propriétés techniques spécifiques, mais classé parmi les « polluants éternels ». Conscients de cet enjeu, nous avons développé des alternatives au PTFE tout en respectant les exigences strictes de nos clients (pompiers, forces de l'ordre, armées).

Avez-vous mené une analyse de cycle de vie des produits ?

Pas encore, mais nous avons développé notre propre outil interne qui nous permet d'aller plus loin que le bilan carbone.

Notre outil repose sur la base de l'ADEME et est directement connecté à notre ERP, ce qui nous permet d'automatiser le suivi de notre progression. Nous sommes désormais en mesure d'estimer l'empreinte carbone de chaque composant utilisé dans nos produits.

Comment intégrez-vous des critères environnementaux dans la sélection de vos fournisseurs ?

Nous favorisons les chaînes d'approvisionnement locales, en privilégiant les fournisseurs européens afin de réduire les émissions liées au transport et de tirer parti d'un mix énergétique plus vertueux.

Un code de conduite a déjà été instauré avec nos fournisseurs stratégiques. A moyen terme, nous visons à formaliser une charte d'achats responsable applicable à tous nos partenaires.

Quelles sont les initiatives en place quant aux chutes et à la fin de vie des produits ?

La problématique du traitement des produits en fin de vie réside dans l'association des différentes couches qui sont « collées durablement » entre elles de façon à tenir le plus possible dans le temps. Cette structure complexe rend le recyclage plus difficile, l'objectif étant de revenir à l'état de polymère.

Pour adresser cette problématique, nous collaborons avec une entreprise spécialisée en chimie afin d'identifier des solutions de valorisation, notamment par des procédés de dissociation des couches. Ces matières pourraient ensuite être réutilisées dans par d'autres filières de l'industrie.

Quels sont vos principaux objectifs en matière d'engagement environnemental sur les prochaines années ?

Notre participation à la CEC a été très enrichissante. Les interactions avec des experts de haut niveau : GIEC, CNRS, chercheurs, ont largement nourri notre feuille de route en vue d'atteindre des objectifs ambitieux à 10 ans, notamment autour de la sortie progressive des « polluants éternels ».

Dans cette optique, nous renforçons nos efforts en matière d'éco-conception pour pouvoir simplifier le recyclage, et également sur la réparabilité des produits pour allonger leur durée de vie.

Ces innovations constituent un axe stratégique majeur pour notre développement. Notre futur site de production aux États-Unis est une usine entièrement sans PFAS.

Vous employez aujourd'hui près de 100 collaborateurs au niveau Groupe. Quels principaux leviers avez-vous mis en place pour recruter et fidéliser les talents ?

Chez Alpex, nous entretenons des liens étroits avec les écoles du secteur. Nous accueillons régulièrement des classes pour leur faire découvrir nos métiers. Nous favorisons également les contrats d'apprentissage : environ 10% de nos effectifs sont composés d'apprentis.

Par ailleurs, plusieurs dispositifs de motivation financière ont été mis en place (intéressement/ participation, plan d'épargne entreprises, etc.). Enfin, certains managers sont associés au capital.

Quelle est votre politique de formation ?

Nous avons déployé des modules métiers standardisés intégrant l'ensemble des compétences techniques à maîtriser pour chaque poste : règlement intérieur, règles de sécurité, équipements de protection individuels, procédures de nettoyage, etc.. L'objectif est de rendre chaque collaborateur pleinement autonome sur son poste.

Concernant Alpex USA, où l'activité démarre de zéro, plusieurs projets sont en cours pour assurer un transfert structuré du savoir-faire. Les équipes européennes sont mobilisées pour accompagner cette montée en compétence locale.

Comment parvenez-vous à mobiliser les collaborateurs au regard de la politique RSE ?

Les projets engagés en matière de développement durable — bilan carbone, certification OEKO-TEX, etc. — ont mobilisé plusieurs départements du Groupe, notamment les équipes commerciales, R&D et production.

Initialement, nous étions deux à participer au programme de la CEC, le dirigeant d'Alpex et moi-même. Nous avons ensuite élargi la démarche en intégrant plusieurs membres du CODIR afin qu'ils soient également sensibilisés par des experts dans le cadre d'un parcours accéléré.

Nous sommes convaincus que plus nous sommes nombreux à diffuser les bonnes pratiques au sein du Groupe, plus nous maximiserons nos chances d'atteindre nos objectifs environnementaux.

À titre individuel, quelles actions menez-vous au quotidien ?

Je suis adjoint au maire dans ma commune en charge de l'écologie et du développement durable. Je mène donc un grand nombre d'actions au niveau local.

Pour vous donner un exemple, nous avons organisé au mois de septembre prochain un ramassage des déchets au niveau des berges de notre rivière avec les enfants du Conseil Municipal Jeunes de la commune et des associations.

6 Nouvelles sociétés en 2024

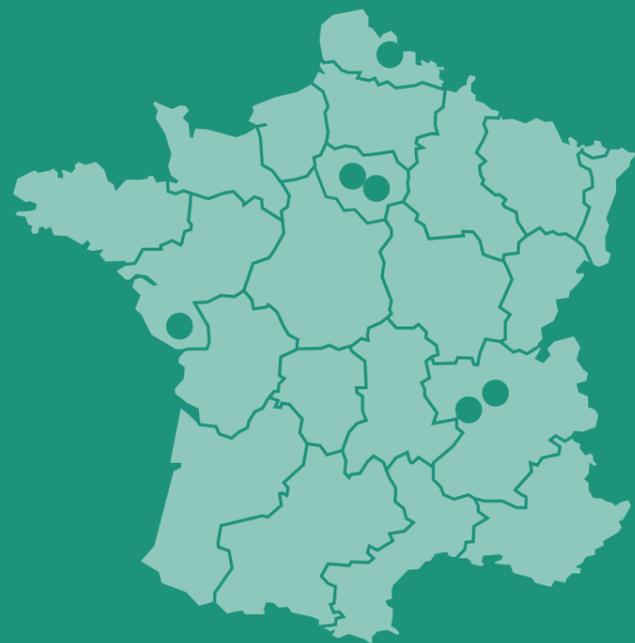
Nos participations

En 2024, nous avons accompagné l'intégration de six nouvelles entreprises dans notre portefeuille.

Ces entreprises, implantées dans des territoires dynamiques et variés, opèrent dans des secteurs structurants tels que l'ingénierie, les services numériques, le textile technique ou encore dans le prêt-à-porter de luxe.

Au-delà de leur potentiel de création de valeur, ces participations reflètent notre exigence en matière de performance extra-financière. Toutes ont pris des engagements clairs en matière de transition environnementale, de valorisation des femmes et des hommes qui font leur réussite, et d'une gouvernance toujours plus responsable.

À travers un accompagnement stratégique et opérationnel, nous contribuons à renforcer leur démarche ESG et à inscrire leur croissance dans une trajectoire durable.



1. Groupe Référence

Octobre 2024, Ile de France

Direction à temps partagé augmenté pour PME/ETI

2. Nortec

Novembre 2024, Hauts-de-France

Bureau d'études techniques pluridisciplinaire

3. Mojovida

Juillet 2024, Ile de France :

Intégrateur de solutions de paiement en points de vente

4. Milliris

Juin 2024, Rhône

Intégrateur global de systèmes industriels clés en main

5. AIMa

Juin 2024, Loire

Fabrication de textiles techniques

6. A&B Couture

Janvier 2024, Vendée

Façonnier et bureau d'études pour le prêt-à-porter de luxe

Aperçu des actions ESG dans notre portefeuille

ÉTAT DES LIEUX DES PARTICIPATIONS

Actions ESG privilégiées (exemples)

Effizienz énergétique

NEOTEC : développement d'une gamme d'engins hybrides (33% du CA en 2023)

SNIC TECHNOLOGIES : 30% de la consommation énergétique en provenance d'énergies renouvelables



Eco conception

ALMA : lancement de gammes issues de matières recyclées, biosourcées et sans PFAS (« polluant éternel »)

LUMIPLAN : développement d'écrans de communication alimentée en solaire et moins consommateurs d'énergie



Sourcing de proximité

CLESSE : recentrage des achats en métaux en Europe et augmentation du % de métaux recyclés

MILLIRIS : utilisation du circuit d'achat de seconde main pour pièces électronique en local

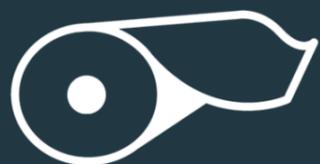


Durabilité et rétrofit

CHLORIDE : développement d'une batterie au sodium ayant une durée de vie de 35 ans (vs. 10 ans)

PAGES GROUP : 20% du CA outillages permettant de prolonger la durée de vie des équipements





PAPIERSPAVIOT
depuis 1867

Focus 1

Papiers A. Paviot

Papiers A. Paviot est fabricant d'emballages contact-alimentaire (en papiers et aluminium). Ses produits permettent d'assurer la sécurité et la conservation des denrées alimentaires.

Papiers A. Paviot fournit les industries agro-alimentaires et bio, les commerces de bouche traditionnels, la grande distribution, ainsi que des grossistes et revendeurs/distributeurs.

01. Résultats

8 585
t CO₂e

BILAN GES DE PAPIERS A. PAVIOT

pour l'année fiscale 2023-2024.

Ce qui est équivalent :

- aux émissions annuelles de 850 français ;
- à 4 250 A/R, Paris-New York en avion ;
- à la production de 12 500 tonnes de papier kraft

➔ INDICATEURS CLÉS CHOISIS

Les données présentées dans cette synthèse concernent le périmètre France

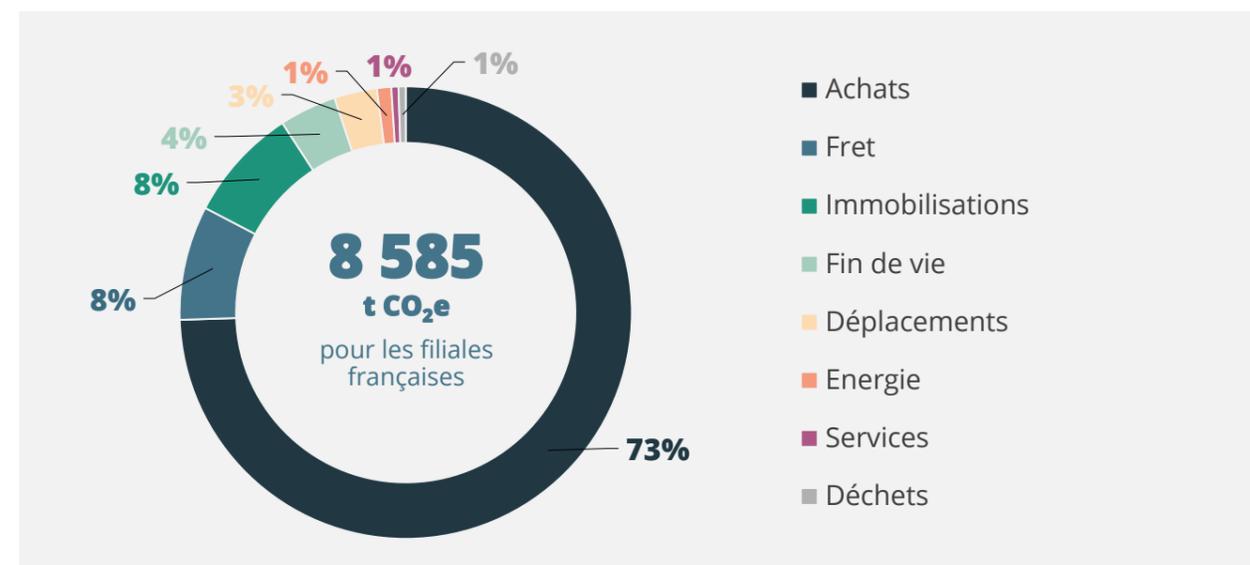
429 g CO₂e / k€ de CA

KPI 1

4,7 t CO₂e / employé

KPI 2

➔ RÉPARTITION DES ÉMISSIONS



Le profil des émissions de GES de Papiers A. Paviot est représentatif d'une **entreprise manufacturière** : le principal enjeu réside dans les matières premières (73%) et le fret (8%).

L'impact associé à l'outil de production est le second enjeu avec l'impact lié aux immobilisations (8%).

Le taux d'incertitude du bilan d'émissions de gaz à effet de serre réalisé est de 13%. Papiers A. Paviot s'inscrit dans une **démarche d'amélioration continue**, le premier exercice de Bilan GES servant à identifier les principaux enjeux.

02. Analyses

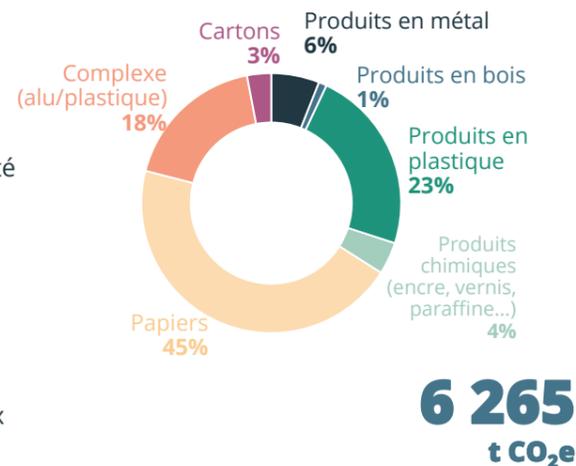
1^{er} poste d'émissions Achats (73 %)

La majorité de l'activité de Papiers A. Paviot est la production d'emballages à base de papier.

Le papier représente le premier poste d'émissions en raison de la quantité achetée. Cependant son intensité carbone en kgCO₂e/tonne est l'une des plus faibles : c'est une des matières les moins émissives (688 kg CO₂e/tonne pour le papier kraft).

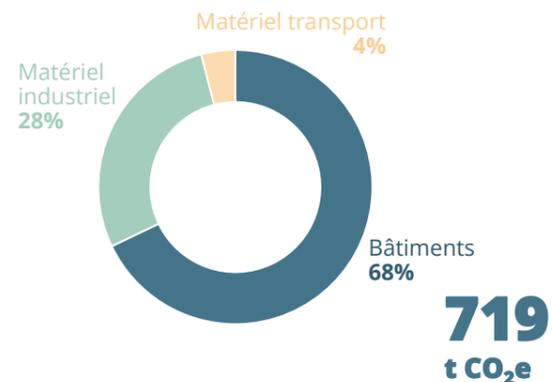
En revanche, les matières les plus élevées en termes d'intensité carbone sont le plastique et celles à base de métal (5500 kgCO₂e/tonne pour le plastique et 7800 kgCO₂e/tonne pour l'aluminium).

Ce sont sur ces matières que se situent les principaux enjeux de réduction d'émissions.



2^{ème} poste d'émissions Immobilisations (8 %)

L'empreinte des immobilisations est majoritairement représentée par la construction des bâtiments (7500 m²) et le matériel pour la production (458 équipements).

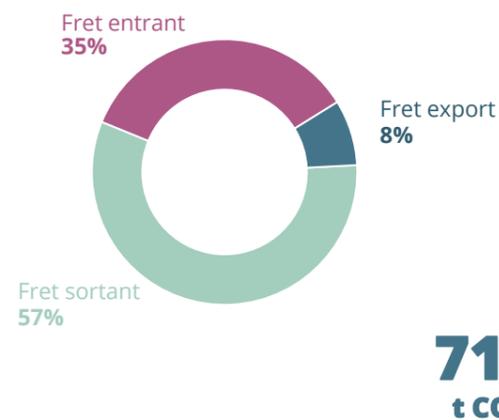


3^{ème} poste d'émissions Fret (8 %)

Le fret sortant est réalisé majoritairement en véhicule terrestre, une partie sous forme d'affrètement, l'autre sous forme de messagerie.

Le fret export est majoritairement maritime (fret sortant). Le fret entrant est réalisé en camion et vient de fournisseurs français & européens.

Le fret sortant par messagerie représente à lui seul 54% des émissions du poste fret au global. C'est sur ce mode de transport que se situent les principaux enjeux.



03. Synthèse

➔ PLAN DE TRANSITION 2030

-16% Objectif de réduction des émissions relatives de GES pour 2030

Thématiques	Principales actions envisagées
 ACHATS	<ul style="list-style-type: none"> Remplacer la vente de barquettes en plastique par des barquettes en cartons Sensibiliser les clients à l'impact des différentes matières d'emballages Diminuer la vente d'emballages en plastique & aluminium Développer de nouveaux papiers bio-coated Développer de nouveaux papiers enduits Diminuer la quantité de film plastique pour emballer les palettes Remplacer le scotch par du kraft gommé Obtenir des données physiques pour la partie négoce des achats Obtenir des données Carbone des fournisseurs
 LOGISTIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Réduire l'empreinte carbone liée au fret par messagerie Mettre en place un suivi de l'export
 DÉPLACEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> Renouveler la flotte de véhicules de fonction Remodeler les secteurs géographiques des commerciaux Favoriser les transports en commun entre la zone industrielle et le centre-ville
 SENSIBILISATION	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les salariés



Focus 2

SNIC Technologies

SNIC Technologies est spécialisé dans la conception et la fabrication de composants et de systèmes pour les transports publics et les infrastructures essentielles.

Le groupe est composé de 6 entités en France et une au Royaume-Uni.

01. Résultats

4 423
t CO₂e

BILAN GES DE SNIC TECHNOLOGIES

pour l'année fiscale 2023.

- Ce qui est équivalent :
- aux émissions annuelles de 420 français ;
 - à 2 200 aller-retours Paris-New-York en avion ;
 - à la combustion de 1 100 000 L de gasoil.

➔ INDICATEURS CLÉS CHOISIS

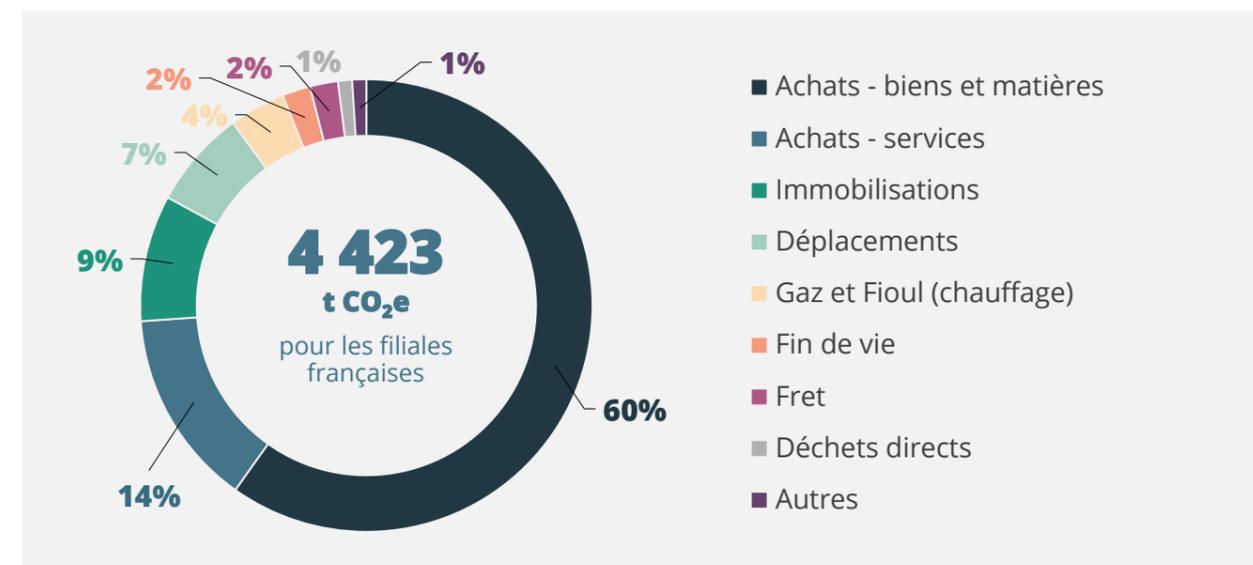
126 kg CO₂e / k€ de CA

KPI 1

34 t CO₂e / employé

KPI 2

➔ RÉPARTITION DES ÉMISSIONS



Le premier poste d'émissions de SNIC Technologies **est les achats de biens et matières**. Cela s'explique principalement par la prédominance de produits électroniques, métalliques et plastiques (60% des émissions). Les achats de services sont pour la grande majorité de la sous-traitance pour la production, il s'agit du 2nd poste (14% des émissions). Les immobilisations, notamment les surfaces et machines utilisées représentent le 3^{ème} poste d'émission (9% des émissions).

SNIC Technologies s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, le premier exercice de Bilan GES servant à identifier les principaux enjeux.

02. Analyses

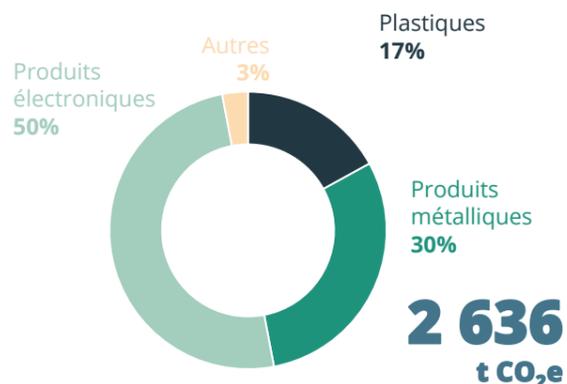
03. Synthèse

1^{er} poste d'émissions Biens et matières (60 %)

Les achats de composants et matériaux représentent plus de la moitié de l'empreinte carbone de SNIC.

Les produits électroniques (capteurs, détecteurs) sont une composante essentielle de l'activité du groupe SNIC. Ils représentent à eux seuls 30% de l'empreinte carbone de l'entreprise. Leur intensité carbone est élevée du fait des activités minières associées.

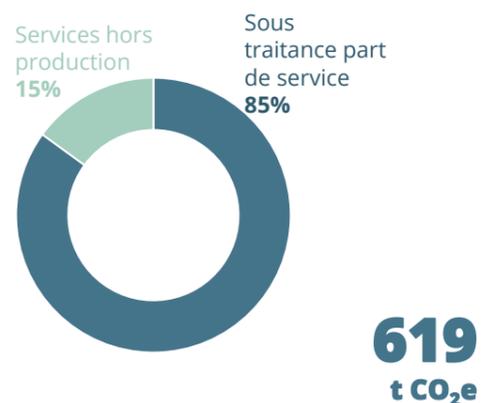
89 % de l'empreinte des achats de biens est estimée avec des ratios monétaires



2^{ème} poste d'émissions Services (14 %)

L'empreinte carbone des achats de services auprès de prestataires est estimée sur la base des dépenses des filiales du Groupe SNIC.

Elle s'explique principalement par un recours important aux sous-traitants (2/3 de la dépense et 85% de l'empreinte de ce poste). Les données associées sont des estimations sur la base des ratios monétaires de l'ADEME et représentent un levier de réduction important pour SNIC.

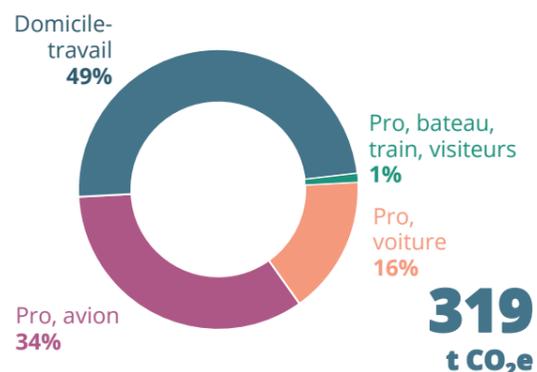


3^{ème} poste d'émissions Déplacements (7 %)

L'empreinte se répartit à 50/50 domicile-travail et déplacements professionnels

Les déplacements professionnels se font en majorité en avion (50%), puis en train (30%), puis en voiture (20%). Ils représentent environ 41 km/jour/employé

Les déplacements domicile-travail se font en majorité en voiture thermique individuelle. Ils représentent environ 28km/jour/employé



PLAN DE TRANSITION 2030

-8,4%

Objectif de réduction des émissions relatives de GES pour 2030

Thématiques	Principales actions envisagées
 ACHATS DE BIENS ET SERVICES	<ul style="list-style-type: none"> Récupération des carters de protection des détecteurs pour la SNCF Remplacement de câbles de communication par des système radios Diminution de la sous-traitance
 IMMOBILISATIONS	<ul style="list-style-type: none"> Politique d'entretien et renouvellement des machines de production Partage des machines de production intra-groupe Allonger la durée d'acquisition / d'utilisation du parc informatique
 DÉPLACEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> Redéfinir le processus de renouvellement de la flotte véhicule pour mieux adapter les choix de modèles aux usages. Réduction de 5% des déplacements en avion (mutualisation des déplacements longue distance) Installation de bornes électriques dans les bureaux pour les salariés Encourager le télétravail lorsque c'est applicable Utilisation prioritaire du véhicule électrique de société
 VALORISATION	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un webinar pour mobiliser les équipes dans les filiales du groupe Formation des équipes commerciales aux notions abordées dans le Bilan Carbone® et à leur communication
 ENERGIES	<ul style="list-style-type: none"> Déménagement de sites dans des locaux moins énergivores et n'utilisant plus de fioul ou de gaz



Focus 3

Lumiplan

Lumiplan est une entreprise française spécialisée dans l'information dynamique et en temps réel à destination des transports, des villes et des activités de montagne.

Lumiplan est leader sur son marché en France et est présente à l'étranger via ses filiales et des clients dans plus de 30 pays

01. Résultats

16 039
t CO₂e

BILAN GES DE LUMIPLAN

En ajoutant les filiales étrangères, le bilan est estimé à 21 461 tCO₂e pour l'exercice 2023-2024.

Ce qui est équivalent :

- aux émissions annuelles de 2 140 français ;
- à 10 700 allers-retours entre Paris et New-York en avion.

➔ INDICATEURS CLÉS CHOISIS

Les données présentées dans cette synthèse concernent le périmètre France

Scope 1 et 2

KPI 1

308 tonnes CO₂e

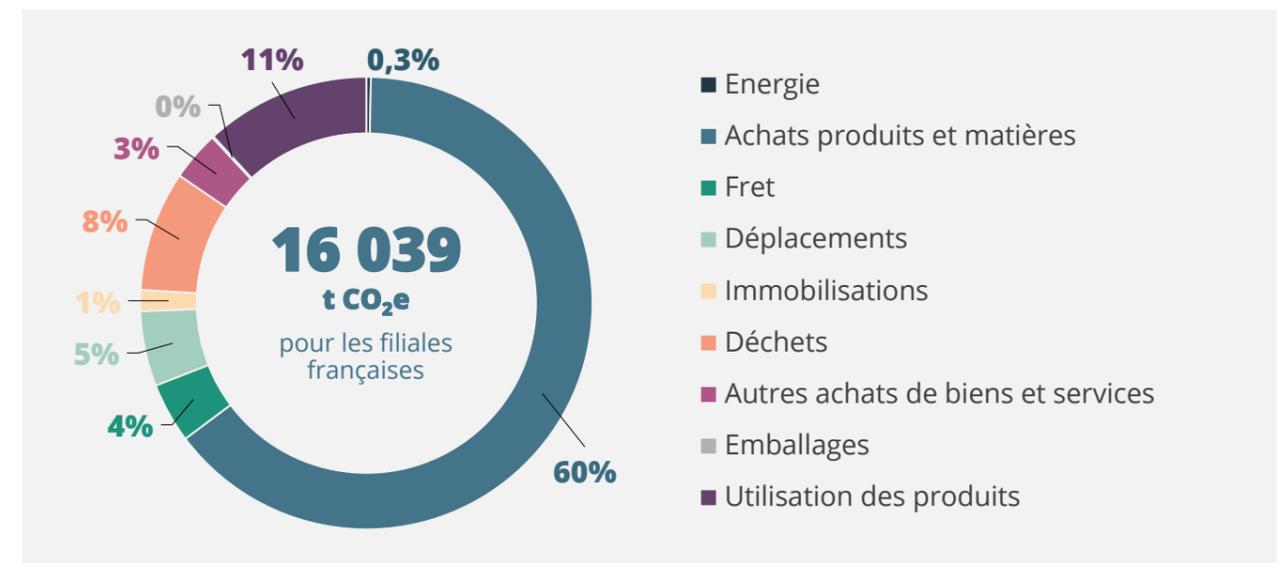
Scope 3 : Intensité carbone des achats principaux*

KPI 2

4,7 t CO₂e / tonne d'achats principaux

*achats principaux : Dalles LCD, Métaux, Cartes électroniques & LED

➔ RÉPARTITION DES ÉMISSIONS



Le principal enjeu réside dans l'achat des produits et matières nécessaires à la chaîne de production (60%). L'impact carbone associé à l'utilisation des produits vendus est le second enjeu du groupe (11%). Puis, les émissions carbone liées aux déchets occupent la 3^{ème} position (8%).

Par l'intermédiaire de son premier exercice de Bilan GES, Lumiplan s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue vis-à-vis des enjeux environnementaux.

02. Analyses

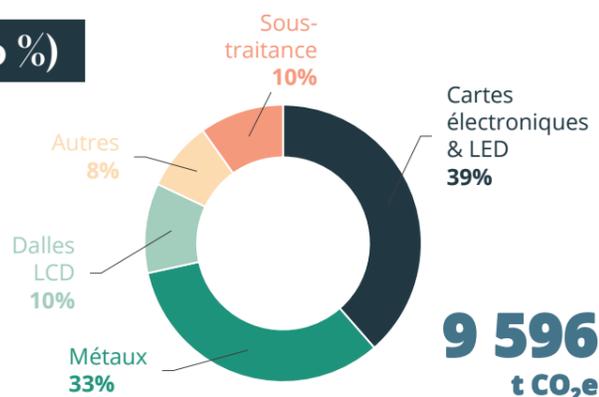
1^{er} poste d'émissions

Achats produits et matières (60 %)

La majorité des émissions des achats produits et matières (39%) concerne les cartes électroniques et les LED → env. 3700 tonnes de CO₂e.

Les métaux (33%) et les dalles LCD (10%) représentent respectivement 3100 et 1000 tonnes de CO₂e.

La catégorie « Autres » regroupe le reste des produits et matières utiles à la fabrication des produits de Lumiplan (bois, plastiques, etc.).



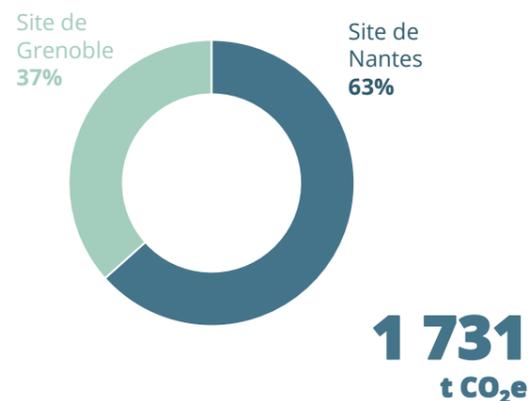
2^{ème} poste d'émissions

Utilisation (11 %)

Le poste d'émissions lié à l'utilisation des produits vendus (12%) n'a été calculé qu'à partir des produits majeurs de la gamme du groupe Lumiplan. Cette estimation est non exhaustive et a été calculée pour une utilisation en France uniquement, l'empreinte réelle est donc plus grande.

Pour le site de Grenoble (37%), les 6 produits fabriqués ont une utilisation finale calculée à 633 tonnes de CO₂e pour 1160 unités vendues en 2023.

Tandis que les 4 produits du site de Nantes (63%) ont une utilisation finale de 1098 tonnes de CO₂e pour environ 11000 unités vendues en 2023.

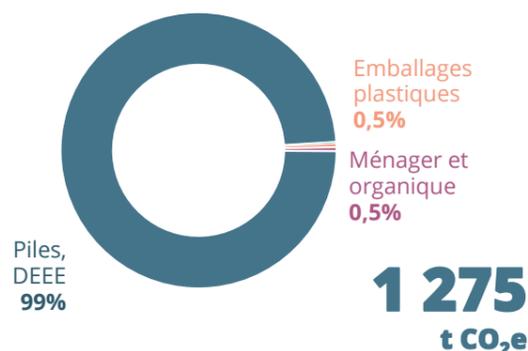


3^{ème} poste d'émissions

Déchets (8 %)

Les déchets constituent le 3^{ème} poste d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) pour le groupe Lumiplan.

Il est majoritairement représenté par les piles, DEEE et accumulateurs → 1260 tonnes de CO₂e, puis par les déchets ordinaires tels que les emballages plastiques → 6 tonnes de CO₂e, les ménagers et organiques → 6 tonnes de CO₂e, et les Déchets Industriels Banals (DIB) → 2 tonnes de CO₂e.



03. Synthèse

➔ PLAN DE TRANSITION 2030

A périmètre constant, Lumiplan cible une réduction de 10 à 15% de ses émissions en valeur absolue d'ici 2030. Outre une amélioration du suivi des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie, cette baisse s'effectuera via les actions ci-dessous:

Scope 1 et 2

KPI 1

253 tonnes CO₂e
-18% vs 2024

Scope 3 : Intensité carbone des achats principaux*

KPI 2

4,2 t CO₂e / tonne d'achats principaux
-10% vs 2024

*achats principaux : Dalles LCD, Métaux, Cartes électroniques & LED

Thématiques

Principales actions envisagées



MESURE

- Améliorer le suivi du fret, des achats, des déchets, de l'utilisation des produits, des déplacements professionnels et domicile-travail
- Analyse de la fin de vie des produits



ÉCO-CONCEPTION

- Sensibilisation des équipes de conception des produits
- Atelier de réflexion pour éco-concevoir les produits (matières choisies, production, utilisation, réparation, fin de vie, etc.)
- Choix des fournisseurs et des produits moins carbonés
- Inventaire des bonnes pratiques d'utilisation des produits



FOURNISSEURS

- Développement de la charte fournisseurs
- Campagne de qualification maturité climat des fournisseurs
- Intégration de l'impact environnemental dans la procédure achat
- Privilégier les fournisseurs intégrant une part croissante de matériaux de sources recyclées



DÉPLACEMENTS

- Réduction des déplacements inter-sites en avion
- Evolution de la politique véhicule LUMIPLAN pour limiter les distances parcourues + intégration de carburants moins émissifs
- Incitations aux mobilités douces



LOGISTIQUE

- Sélection des affrêteurs sur en prenant en compte des critères environnementaux



EXEMPLARITÉ

- Création de Livre blanc, rapport RSE et communication environnementale
- Proposition de variantes moins carbonées en plus des devis standards
- Ateliers, formations et communications pour sensibiliser les équipes, les clients et les fournisseurs

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité (1/4)

Dans le cadre du règlement SFDR et de la classification des fonds FIT II, PC II, FIT III et PM I en article 8, InnovaFonds intègre dans ses procédures de suivi des participations l'analyse des **principales incidences négatives (PAI) en matière de durabilité**, soit l'impact négatif que les investissements du fonds peuvent causer sur les facteurs ESG.

PAI FIT II	Métrique	2024	Explication	Objectif
Emissions GES (PAI 1)		67 819	Nous avons réalisé un bilan carbone sur 9 sociétés du portefeuille (sur 10 au 31/12/24). Le scope 3, représente 96,5% des émissions totales de GES. L'industrie est fortement impactée par l'empreinte carbone de sa chaîne de valeur (achats, transport, etc.).	Réaliser les bilans carbone de l'ensemble des sociétés du portefeuille et mettre en place des plans d'actions ambitieux
Scope 1		687		
Scope 2	t CO2	1 538		
Scope 3		65 584		
Empreinte carbone (PAI 2)	t CO2e/M€	659	L'empreinte carbone du fonds FIT II est de 747 (émissions t CO2 e par M€ d'actif géré). Ce montant ne peut pas être comparé à 2023, la formule ayant changé entre les deux années.	Réduire l'empreinte carbone de nos participations
Intensité carbone (PAI 3)	t CO2e/M€	464	L'intensité carbone du fonds FIT II est de 422 vs 537 en N-1.	Réduire l'intensité carbone de nos participations
Exposition au secteur des énergies fossiles (PAI 4)	% portefeuille	10%	Nous excluons les énergies fossiles de notre politique d'investissement (les 10% représente l'exposition de Classe au gaz).	0%
Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable (PAI 5)	% moyenne du portefeuille	69%	La part des énergies consommées et/ou produites provenant de sources non renouvelables s'est nettement améliorée en 2024.	Diminuer cet indicateur (proposition dans le bilan carbone, recherche de subventions, etc.)
Part des activités impactant négativement la biodiversité (PAI 7)	% portefeuille	0%	Nous sensibilisons nos sociétés à cette thématique et y accordons une importance grandissante lors de l'analyse des dossiers d'investissement.	0%
Pollution des eaux causée par les principaux polluants (PAI 8)	tonne/M€	0,0	Aucune société ne pollue les eaux.	0

PAI FIT II	Métrique	2024	Explication	Objectif
Production de déchets dangereux (PAI 9)	Tonnes /M€ investi	0,12	En tant que sociétés industrielles, certaines de nos sociétés produisent des déchets dangereux (tissus techniques, biens d'équipement).	Réduire la quantité de déchets dangereux produite via la sensibilisation des dirigeants à cette problématique
Part des investissements en violation du Pacte Mondial des Nations Unies (PAI 10)	% portefeuille	0%	Nous veillons à investir uniquement dans les sociétés qui respectent les grands principes du Pacte Mondial des Nations Unies.	0%
Absence de processus et de mécanismes de contrôle de conformité au Pacte mondial de l'ONU (PAI 11)	% portefeuille	50%	Nous incitons les entreprises à mettre en place des mécanismes de surveillance du Pacte Mondial des Nations Unies.	Augmenter cet indicateur
Ecart moyen non ajusté de rémunération entre les genres (PAI 12)	% moyenne	15%	L'écart non ajusté de rémunération est de 15%, vs la moyenne française de 15,4% (2021, Eurostat).	Réduire cet écart et rester en dessous de la moyenne française
Diversité de genre au sein du Conseil d'administration (PAI 13)	% moyenne	14%	Nos sociétés industrielles ont encore des conseils d'administration très masculins, dû à un fort héritage culturel.	Augmenter cet indicateur
Part des investissements exposée à des armes controversées (PAI 14)	% portefeuille	0%	Nous excluons les armes controversées de notre politique d'investissement.	0%

Formule PAI 1 (émission de GES) :

$$\sum_n^i \left(\frac{\text{Valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{Valeur d'Entreprise de la société}_i} \times \text{Emission de GES (scope } x) \text{ de la société}_i \right)$$

Formule PAI 2 (empreinte carbone) :

$$\frac{\sum_n^i \left(\frac{\text{Valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{Valeur d'Entreprise de la société}_i} \times \text{Emission de GES (scopes 1,2 et 3) de la société}_i \right)}{\text{Valeur actuelle des investissements totaux (M€)}}$$

Formule PAI 3 (intensité carbone) :

$$\sum_n^i \left(\frac{\text{Valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{Valeur actuelle des investissements totaux (M€)}} \times \frac{\text{Emission de GES (scopes 1,2 et 3) de la société}_i}{\text{Revenus de la société (M€)}_i} \right)$$

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité (2/4)

Dans le cadre du règlement SFDR et de la classification des fonds FIT II, PC II, FIT III et PM I en article 8, InnovaFonds intègre dans ses procédures de suivi des participations l'analyse des **principales incidences négatives (PAI) en matière de durabilité**, soit l'impact négatif que les investissements du fonds peuvent causer sur les facteurs ESG.

PAI PC II	Métrique	2024	Explication	Objectif
Emissions GES (PAI 1)		7 001		
Scope 1		250	Nous avons réalisé un bilan carbone sur 6 sociétés sur 6 du portefeuille. Le scope 3, représente 98,5% des émissions totales de GES. L'industrie est fortement impactée par l'empreinte carbone de sa chaîne de valeur (achats, transport, etc.).	Réaliser les bilans carbone de l'ensemble des sociétés du portefeuille et mettre en place des plans d'actions ambitieux
Scope 2	t CO2	141		
Scope 3		6 610		
Empreinte carbone (PAI 2)	t CO2e/M€	109	L'empreinte carbone du fonds PC II est de 109 (émissions t CO2 e par M€ d'actif géré). Ce montant ne peut pas être comparé à 2023, la formule ayant changé entre les deux années.	Réduire l'empreinte carbone de nos participations
Intensité carbone (PAI 3)	t CO2e/M€	189	L'intensité carbone du fonds PC II est de 189 vs 314 en N-1.	Réduire l'intensité carbone de nos participations
Exposition au secteur des énergies fossiles (PAI 4)	% portefeuille	13%	Nous excluons les énergies fossiles de notre politique d'investissement (les 13% représente l'exposition de Clesse au gaz).	0%
Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable (PAI 5)	% moyenne du portefeuille	66%	La part des énergies consommées et/ou produites provenant de sources renouvelables est encore faible mais en progression.	Diminuer cet indicateur (proposition dans le bilan carbone, recherche de subventions, etc.)
Part des activités impactant négativement la biodiversité (PAI 7)	% portefeuille	0%	Nous sensibilisons nos sociétés à cette thématique et y accordons une importance grandissante lors de l'analyse des dossiers d'investissement.	0%
Pollution des eaux causée par les principaux polluants (PAI 8)	tonne/M€	0,0	Aucune société ne pollue les eaux.	0

PAI PC II	Métrique	2024	Explication	Objectif
Production de déchets dangereux (PAI 9)	Tonnes /M€ investi	0,19	En tant que sociétés industrielles, certaines de nos sociétés produisent des déchets dangereux (tissus techniques, biens d'équipement).	Réduire la quantité de déchets dangereux produite via la sensibilisation des dirigeants à cette problématique
Part des investissements en violation du Pacte Mondial des Nations Unies (PAI 10)	Tonnes /M€ investi	0,0	Nous veillons à investir uniquement dans les sociétés qui respectent les grands principes du Pacte Mondial des Nations Unies.	0%
Absence de processus et de mécanismes de contrôle de conformité au Pacte mondial de l'ONU (PAI 11)	% portefeuille	0%	Nous incitons les entreprises à mettre en place des mécanismes de surveillance du Pacte Mondial des Nations Unies.	Augmenter cet indicateur
Ecart moyen non ajusté de rémunération entre les genres (PAI 12)	% portefeuille	9%	L'écart non ajusté de rémunération est de 9,7%, vs la moyenne française de 15,4% (2021, Eurostat).	Réduire cet écart et rester en dessous de la moyenne française
Diversité de genre au sein du Conseil d'administration (PAI 13)	% moyenne	28%	Malgré une progression sur 2024, nos sociétés industrielles ont encore des conseils d'administration très masculins, dû à un fort héritage culturel.	Augmenter cet indicateur
Part des investissements exposée à des armes controversées (PAI 14)	% moyenne	0%	Nous excluons les armes controversées de notre politique d'investissement.	0%

Formule PAI 1 (émission de GES) :

$$\sum_i \left(\frac{\text{Valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{Valeur d'Entreprise de la société}_i} \times \text{Emission de GES (scope } x \text{) de la société}_i \right)$$

Formule PAI 2 (empreinte carbone) :

$$\frac{\sum_i \left(\frac{\text{Valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{Valeur d'Entreprise de la société}_i} \times \text{Emission de GES (scopes 1,2 et 3) de la société}_i \right)}{\text{Valeur actuelle des investissements totaux (M€)}}$$

Formule PAI 3 (intensité carbone) :

$$\sum_n \left(\frac{\text{Valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{Valeur actuelle des investissements totaux (M€)}} \times \frac{\text{Emission de GES (scopes 1,2 et 3) de la société}_i}{\text{Revenus de la société (M€)}_i} \right)$$

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité (3/4)

Dans le cadre du règlement SFDR et de la classification des fonds FIT II, PC II, FIT III et PM I en article 8, InnovaFonds intègre dans ses procédures de suivi des participations l'analyse des **principales incidences négatives (PAI) en matière de durabilité**, soit l'impact négatif que les investissements du fonds peuvent causer sur les facteurs ESG.

PAI FIT III	Métrique	2024	Explication	Objectif
Emissions GES (PAI 1)		N/A		
Scope 1		N/A	La finalisation des bilans carbone pour les deux sociétés du portefeuille est prévue pour fin juin.	Il s'agit des deux premiers investissements du fonds. Chaque investissement fera l'objet d'un bilan carbone et d'un plan de transition à 2030.
Scope 2	t CO2	N/A		
Scope 3		N/A		
Empreinte carbone (PAI 2)	t CO2e/M€	N/A	Nous n'avons pas suffisamment de données à date.	Réduire l'empreinte carbone de nos participations
Intensité carbone (PAI 3)	t CO2e/M€	N/A	Nous n'avons pas suffisamment de données à date.	Réduire l'intensité carbone de nos participations
Exposition au secteur des énergies fossiles (PAI 4)	% portefeuille	0%	Nous excluons les énergies fossiles de notre politique d'investissement.	0%
Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable (PAI 5)	% moyenne du portefeuille	82%	La part des énergies consommées et/ou produites provenant de sources renouvelables est encore faible.	Diminuer cet indicateur (proposition dans le bilan carbone, recherche de subventions, etc.)
Part des activités impactant négativement la biodiversité (PAI 7)	% portefeuille	0%	Nous sensibilisons nos sociétés à cette thématique et y accordons une importance grandissante lors de l'analyse des dossiers d'investissement.	0%
Pollution des eaux causée par les principaux polluants (PAI 8)	tonne/M€	0,0	Aucune société ne pollue les eaux.	0

PAI FIT III	Métrique	2024	Explication	Objectif
Production de déchets dangereux (PAI 9)	Tonnes /M€ investi	0	Nos sociétés ne produisent pas de déchets dangereux	Réduire la quantité de déchets dangereux produite via la sensibilisation des dirigeants à cette problématique
Part des investissements en violation du Pacte Mondial des Nations Unies (PAI 10)	Tonnes /M€ investi	0%	Nous veillons à investir uniquement dans les sociétés qui respectent les grands principes du Pacte Mondial des Nations Unies.	0%
Absence de processus et de mécanismes de contrôle de conformité au Pacte mondial de l'ONU (PAI 11)	% portefeuille	100%	Nous incitons les entreprises à mettre en place des mécanismes de surveillance du Pacte Mondial des Nations Unies.	Augmenter cet indicateur
Ecart moyen non ajusté de rémunération entre les genres (PAI 12)	% portefeuille	9%	L'écart non ajusté de rémunération est de 9,1%, vs la moyenne française de 15,4% (2021, Eurostat).	Réduire cet écart et rester en dessous de la moyenne française
Diversité de genre au sein du Conseil d'administration (PAI 13)	% moyenne	78%	Nos sociétés industrielles ont encore des conseils d'administration très masculins, dû à un fort héritage culturel.	Augmenter cet indicateur
Part des investissements exposée à des armes controversées (PAI 14)	% moyenne	0%	Nous excluons les armes controversées de notre politique d'investissement.	0%

Formule PAI 1 (émission de GES) :

$$\sum_n^i \left(\frac{\text{Valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{Valeur d'Entreprise de la société}_i} \times \text{Emission de GES (scope } x) \text{ de la société}_i \right)$$

Formule PAI 2 (empreinte carbone) :

$$\frac{\sum_n^i \left(\frac{\text{Valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{Valeur d'Entreprise de la société}_i} \times \text{Emission de GES (scopes 1,2 et 3) de la société}_i \right)}{\text{Valeur actuelle des investissements totaux (M€)}}$$

Formule PAI 3 (intensité carbone) :

$$\sum_n^i \left(\frac{\text{Valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{Valeur actuelle des investissements totaux (M€)}} \times \frac{\text{Emission de GES (scopes 1,2 et 3) de la société}_i}{\text{Revenus de la société (M€)}_i} \right)$$

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité (4/4)

Dans le cadre du règlement SFDR et de la classification des fonds FIT II, PC II, FIT III et PM I en article 8, InnovaFonds intègre dans ses procédures de suivi des participations l'analyse des **principales incidences négatives (PAI) en matière de durabilité**, soit l'impact négatif que les investissements du fonds peuvent causer sur les facteurs ESG.

PAI PM I	Métrique	2024	Explication	Objectif
Emissions GES (PAI 1)		4 065		
Scope 1		85	Nous avons réalisé un bilan carbone sur 3 sociétés sur 5 du portefeuille. Le scope 3, représente 97,7% des émissions totales de GES. L'industrie est fortement impactée par l'empreinte carbone de sa chaîne de valeur (achats, transport, etc.).	Réaliser les bilans carbone de l'ensemble des sociétés du portefeuille et mettre en place des plans d'actions ambitieux
Scope 2	t CO2	7		
Scope 3		3 974		
Empreinte carbone (PAI 2)	t CO2e/M€	127	L'empreinte carbone du fonds PM I est de 127 (émissions t CO2 e par M€ d'actif géré).	Réduire l'empreinte carbone de nos participations
Intensité carbone (PAI 3)	t CO2e/M€	149	L'intensité carbone du fonds PM I est de 149 tCO2e/M€.	Réduire l'intensité carbone de nos participations
Exposition au secteur des énergies fossiles (PAI 4)	% portefeuille	0%	Nous excluons les énergies fossiles de notre politique d'investissement.	0%
Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable (PAI 5)	% moyenne du portefeuille	71%	La part des énergies consommées et/ou produites provenant de sources renouvelables est encore faible mais en progression.	Diminuer cet indicateur (proposition dans le bilan carbone, recherche de subventions, etc.)
Part des activités impactant négativement la biodiversité (PAI 7)	% portefeuille	0%	Nous sensibilisons nos sociétés à cette thématique et y accordons une importance grandissante lors de l'analyse des dossiers d'investissement.	0%
Pollution des eaux causée par les principaux polluants (PAI 8)	tonne/M€	0,0	Aucune société ne pollue les eaux.	0

PAI PM I	Métrique	2024	Explication	Objectif
Production de déchets dangereux (PAI 9)	Tonnes /M€ investi	0,01	En tant que sociétés industrielles, certaines de nos sociétés produisent des déchets dangereux (tissus techniques, biens d'équipement). Cela reste très faible pour le fonds PM I.	Réduire la quantité de déchets dangereux produite via la sensibilisation des dirigeants à cette problématique
Part des investissements en violation du Pacte Mondial des Nations Unies (PAI 10)	% moyenne	0%	Nous veillons à investir uniquement dans les sociétés qui respectent les grands principes du Pacte Mondial des Nations Unies.	0%
Absence de processus et de mécanismes de contrôle de conformité au Pacte mondial de l'ONU (PAI 11)	% portefeuille	69%	Nous incitons les entreprises à mettre en place des mécanismes de surveillance du Pacte Mondial des Nations Unies.	Augmenter cet indicateur
Ecart moyen non ajusté de rémunération entre les genres (PAI 12)	% portefeuille	N/A	Les données collectées ne sont pas suffisantes.	Réduire cet écart et rester en dessous de la moyenne française
Diversité de genre au sein du Conseil d'administration (PAI 13)	% moyenne	63%	Malgré une progression sur 2024, nos sociétés industrielles ont encore des conseils d'administration très masculins, dû à un fort héritage culturel.	Augmenter cet indicateur
Part des investissements exposée à des armes controversées (PAI 14)	% moyenne	0%	Nous excluons les armes controversées de notre politique d'investissement.	0%

Formule PAI 1 (émission de GES) :

$$\sum_i \left(\frac{\text{Valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{Valeur d'Entreprise de la société}_i} \times \text{Emission de GES (scope } x) \text{ de la société}_i \right)$$

Formule PAI 2 (empreinte carbone) :

$$\frac{\sum_i \left(\frac{\text{Valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{Valeur d'Entreprise de la société}_i} \times \text{Emission de GES (scopes 1,2 et 3) de la société}_i \right)}{\text{Valeur actuelle des investissements totaux (M€)}}$$

Formule PAI 3 (intensité carbone) :

$$\sum_n \left(\frac{\text{Valeur actuelle de l'investissement}_i}{\text{Valeur actuelle des investissements totaux (M€)}} \times \frac{\text{Emission de GES (scopes 1,2 et 3) de la société}_i}{\text{Revenus de la société (M€)}_i} \right)$$



« Le colibri est l'oiseau de tous les records. Plus petit oiseau du monde, il est pourtant capable de pointes de vitesse spectaculaires.

Son agilité et sa vivacité lui permettent de battre des ailes jusqu'à 200 fois par seconde. »

InnovaFonds

Paris - 75116
9 rue de Chaillot

Lyon - 69002
105 rue Président E. Herriot